



APPEL DE CANDIDATURES
Responsable du stage de soins palliatifs de l'externat
Doctorat en médecine
Faculté de médecine de l'Université Laval

La Faculté de médecine de l'Université Laval est à la recherche d'une personne responsable du stage de soins palliatifs de l'externat du programme de doctorat en médecine.

Ce stage obligatoire, d'une durée d'une semaine, vise à évaluer et soulager les symptômes de personnes en fin de vie, en considérant les facteurs bio-psycho-sociaux pouvant avoir un impact sur leur souffrance. L'externe doit démontrer une intégration, appropriée à son niveau, des connaissances, habiletés et attitudes liées à la consultation médicale et aux habiletés techniques associées, à l'interaction avec les patients et leur famille, à la collaboration interprofessionnelle et à l'amélioration de sa pratique.

Tâches

Sous l'autorité du vice-doyen aux études médicales doctorales et de la direction de programme, le rôle principal de la personne responsable du stage consiste à assurer la gestion du stage dans sa globalité et l'encadrement des responsables hospitaliers et des externes de chacun des milieux concernés.

La personne responsable :

- Participe activement au développement et, s'il y a lieu, à l'implantation du stage;
- S'assure que les activités de formation permettent l'atteinte des objectifs fixés par la direction de programme;
- Coordonne l'offre de stage;
- Collabore avec la direction de l'externat dans la gestion des difficultés rencontrées par les externes et/ou les superviseurs/moniteurs ou les superviseuses/monitrices;
- Contribue au développement et à la mise à jour du site du cours sur monPortail;
- Révise annuellement des évaluations du stage et s'assure du suivi nécessaire auprès des responsables hospitaliers;
- Soutient et informe les responsables hospitaliers par des réunions périodiques et/ou la visite des milieux;
- Planifie des activités de formation pour les enseignants cliniciens et enseignantes cliniciennes afin d'améliorer l'encadrement et le suivi des externes;
- Participe activement aux comités et activités liés aux stages d'externat.

Qualités et attitudes recherchées

- Médecin clinicien ou clinicienne impliqué en enseignement;
- Détenir (ou obtenir, peu après sa nomination) le titre de chargé d'enseignement clinique de la Faculté de médecine;
- Une formation pédagogique de base acquise ou à acquérir dans les deux premières années de l'emploi;
- Une facilité à travailler en équipe;
- Des qualités de leadership;
- Un bon sens de l'organisation.

Date d'entrée en fonction

Été 2024 (ou avant)

Durée du mandat

Quatre ans, renouvelable.

Rémunération

Cent cinquante heures par année, selon les normes facultaires.

L'entrée en fonction est souhaitée dès que possible.

*Notez que ce poste peut être combiné au poste affiché de Responsable du regroupement des enseignantes et enseignants en soins palliatifs.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, en format électronique, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, et ce, **avant 16 h, le 1^{er} août 2024** l'attention du vice-doyen aux études médicales doctorales :

Claude Labrie

Vice-doyen aux études médicales doctorales

vdemd@fmed.ulaval.ca

Valorisant l'équité, la diversité et l'excellence, l'Université Laval s'engage fermement à offrir, à l'ensemble de son personnel, un milieu de travail et de vie empreint d'une culture inclusive. Pour l'Université Laval, la diversité est source de richesse et nous encourageons les personnes qualifiées de toute origine, tout sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'Université Laval souscrit également à un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) pour les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les autochtones et les personnes handicapées. Veuillez noter que des mesures d'adaptation des outils de sélection peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins, et ce, en toute confidentialité. Conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant le statut de citoyen canadien ou de citoyenne canadienne ou de résidente permanente ou de résident permanent.